

Interreg – Marittimo

France – Italie

Programme de coopération transfrontalière

Le Programme Interreg Maritime 2014-2020 poursuit ses efforts pour soutenir la coopération entre la France et l'Italie sur les territoires suivants : la Sardaigne, la Ligurie et les cinq provinces de la côte de la Toscane ainsi que la Corse et les deux départements français de la région PACA : les Alpes-Maritimes et le Var.

Le Programme vise à réaliser les objectifs de la Stratégie UE 2020 dans le centre-nord de la Méditerranée, en promouvant une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le Programme prend en compte les problématiques des zones marines, côtières et insulaires, mais s'attache également à valoriser les zones internes et à répondre aux problématiques liées à leur isolement.

L'objectif principal est celui de contribuer à renforcer la coopération transfrontalière entre les régions désignées et à faire de la zone de coopération une zone compétitive, durable et inclusive dans le panorama européen et méditerranéen.

Mis à jour le : 23/06/2022



Budget Total : 169,7 M€ - Taux de cofinancement : FEDER 85 %

Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?

	<p>OT 3 : Compétitivité PME</p>	<p>OS 3.A.1 - Augmenter le tissu entrepreneurial des “très petites, petites et moyennes entreprises” de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.</p> <p>OS 3.A.2 - Renforcer le tissu entrepreneurial des “très petites, petites et moyennes entreprises” de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.</p> <p>OS 3.D.1 - Augmentation de la compétitivité internationale des micro et PME dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.</p>
	<p>OT 5 : Risques</p>	<p>OS 5.A.1 - Améliorer la capacité des institutions publiques à prévoir et gérer, de manière conjointe, certains risques spécifiques pour la zone dérivant du changement climatique : risque hydrologique, en particulier en rapport aux inondations, érosion côtière, incendies.</p> <p>OS 5.B.1 - Améliorer la sécurité en mer en faisant face aux risques liés à la navigation</p>
	<p>OT 6 : Environnement</p>	<p>OS 6.C.1 - Améliorer l'efficacité des actions publiques à conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel de la zone de coopération</p> <p>OS 6.C.2 - Augmenter la protection des eaux marines dans les ports</p>
	<p>OT 7 : Transport durable</p>	<p>OS 7.B.1 - Développer des systèmes de transport multimodaux pour améliorer la connexion des nœuds secondaires et tertiaires transfrontaliers de la zone de coopération aux réseaux RTE-T</p> <p>OS 7.C.1 - Améliorer la durabilité des ports commerciaux et des plateformes logistiques connectées en contribuant à la réduction de la pollution sonore</p> <p>OS 7.C.2 - Améliorer la durabilité des activités portuaires commerciales en contribuant à la réduction des émissions de carbone</p>
	<p>OT 8 : Emploi, mobilité</p>	<p>OS 8.A.1 - Promouvoir l'emploi en soutenant l'auto-entrepreneuriat, la micro-entreprise et l'entrepreneuriat social dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.</p>

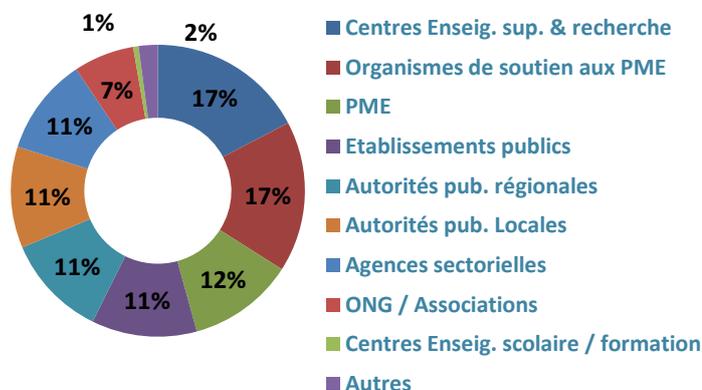
OS 8. CTE 1 - Renforcer le marché du travail transfrontalier dans les filières prioritaires liées à la croissance bleue et verte.

Où en est la mise en œuvre du programme ? (au 30/01/2022)

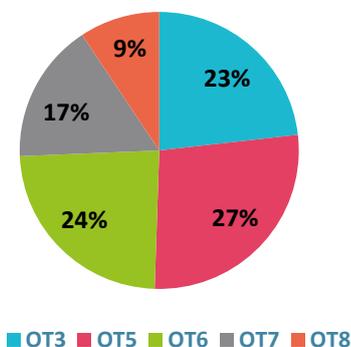
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre Projets	Bénéfici-aires FR*	Dont Chef de File FR
OT 3 : Compétitivité	41,3	35,1	37,6	107,1%	48	90	10
OT 5 : Risques & changement clim	52,5	44,6	44,3	99,3%	20	58	3
OT 6 : Environnement	45	38,3	38,6	100,8%	21	49	5
OT 7 : Transport durable	30,9	26,3	26,5	100,8%	19	37	3
OT 8 : Emploi, mobilité	17,8	15,1	15,1	100,0%	18	34	4
Total (hors assistance technique)	187,5 M€	159,4M€	162 M€	93,6%	126	268	25

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

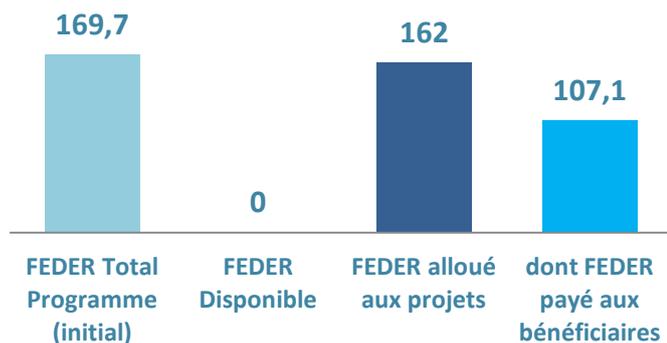
Qui sont les bénéficiaires du programme ?



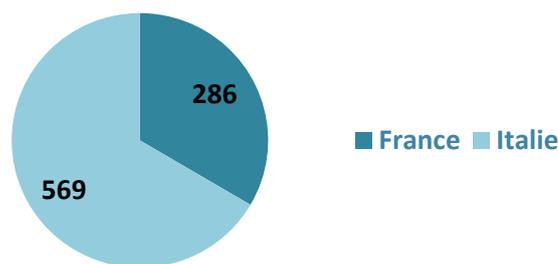
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 30/01/2022?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (au 30/01/2022 en Millions d'€)



Répartition des bénéficiaires par pays participant



Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement Marittimo

Le programme Italie – France Maritime est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du Programme. Les projets doivent réunir à minima 2 partenaires situés dans les régions et départements des 2 pays de la zone éligible. Le dépôt des dossiers se fait via des appels à projets ouverts régulièrement se déroulant en 1 phase.

Plusieurs types d'appels à projets existent :

- **Simple** : visent à soutenir des projets pouvant mettre en œuvre des études et des expérimentations, des sites pilotes, travaux d'aménagement... Ces appels à projets peuvent cibler le cas échéant certains Objectifs Spécifiques.

- **Stratégiques** : Appels à projets portant sur un ou plusieurs thèmes très spécifiques, ouverts à une certaine catégorie d'acteurs.

Les projets emblématiques du programme Marittimo

<p>Projet : <i>SPLasH!</i></p> <p>Une gifle aux plastiques dans l'H2O</p>	
<p>Chef de file : Università di Genova (IT)</p> <p>Budget total : 689 756 €</p> <p>Subvention FEDER : 586 292 €</p> <p>Durée : 1.03.2018 – 01.06.2020</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - European Research Institute Onlus (IT) - Université de Toulon (FR)
<p>Objectif Thématique : 6 Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources</p> <p>Priorité d'Investissement : 6C En conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel</p>	
<p>Le Projet</p> <p>SPLasH ! – Stop aux plastiques dans l'H2O ! pour la première fois l'Université de Gênes (IT- chef de file), l'European Research Institute (IT) et l'Université de Toulon (FR) analysent conjointement la présence, l'origine et les dynamiques des microplastiques dans les eaux portuaires des ports de Gênes, Olbia et Toulon. Quantifier, caractériser les micro-plastiques de surface et dans toute la colonne d'eau, mesure leur toxicité comme agent de transport des polluants, notamment les métaux lourds représente une avancée de SPasH de même que l'analyse de la fonction des ports comme émetteurs de la pollution par les micro-plastiques, comme récepteur des flux terrestres et dans la dynamique de propagation vers le large. Au-delà des actions de pure recherche de meilleure connaissance des phénomènes de pollution par les micro-plastiques le caractère intrinsèquement transfrontalier de ceux-ci a conduit SPLasH à s'engager dans de larges actions de sensibilisation des scolaires, des jeunes et des acteurs publics décisionnaires dans les politiques publiques.</p>	
<p>Eléments clés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echantillonnages dans les bassins portuaires de Gênes, Toulon et Olbia ; • Prototypage de l'instrument d'échantillonnage « en série » de la colonne d'eau à différentes profondeurs ; • Scénarios climatiques pour les trois ports partenaires ; • Simulations de la dispersion des micro-plastiques le long des côtes environnant les zones portuaires ; • Divulgateur auprès des scolaires et du grand-public • Serious game : deviens un héros de la mer. Nettoie les plages, les fleuves et les parcs, dans ta ville ou en vacances ! 	
<p>Les enjeux</p> <p>La présence de plastique en mer est maintenant le témoignage de plusieurs et de incertains sur la surveillance des eaux de surface dans différents bassins de la Méditerranée et dans différents océans. Le plastique représente peut être l'un des principaux polluants dans le milieu marin. Une des questions encore sans réponse concluante concerne l'origine des micro-plastiques. Dans plusieurs études commandées par le DG de la Mer, les zones portuaires sont considérées comme des sources possibles de micro plastiques, mais aucune étude spécifique n'a été menée à ce jour.</p>	

Résultats attendus

- Comprendre le rôle des zones portuaires comme sources ou comme collecteurs de microplastiques dans l'optique d'une définition de politiques de gestion des eaux portuaires
- Définir des systèmes innovants d'échantillonnage des microplastiques
- Accroître la connaissance des mécanismes de circulation des microplastiques transportés par les courants, le vent et les vagues.

L'après

SPlasH & Co a pris le relais de Splash ! pour :

- Approfondir la compréhension du phénomène des microplastiques ;
- Surveiller l'explosion des objets jetables pendant la pandémie de Covid-19 et ses effets sur l'environnement marin et la présence de macroplastiques (masques et gants de protection, par exemple) dans les zones portuaires;
- Consolider les connaissances acquises tant au niveau du territoire du Programme Marittimo qu'au niveau international

Personne contact : Stocchino Alessandro (Università di Genova) alessandro.stocchino@unige.it

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur

- <https://interreg-maritime.eu/fr/web/splash/projet>
- <https://www.youtube.com/watch?v=gkMYIsGwwr4>

<p>Projet : ADAPT</p> <p>Aider à l'aDAptation aux changements climatiques des systèmes urbains de l'esPace Transfrontalier</p>	
<p>Chef de file : ANCI Toscana (IT)</p> <p>Budget total : 3 796 730 €</p> <p>Subvention FEDER : 3 227 220 €</p> <p>Durée : 15/02/2017 - 31/12/2020</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comune di Livorno (IT) - Communauté d'Agglomération de Bastia (FR) - Ville d'Ajaccio (FR) - Département du Var (FR) - Fondazione CIMA (IT) - Comune di Rosignano Marittimo (IT) - CISPEL (IT) - Comune di Alghero (IT) - Comune di Sassari (IT) - Comune di Oristano (IT) - Comune di La Spezia (IT) - Comune di Savona (IT) - Comune di Vado Ligure (IT)
<p>Objectif Thématique : 5 Favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques</p> <p>Priorité d'Investissement : 5A En soutenant des investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes</p>	
<p>Le Projet</p> <p>Face aux évènements climatiques de plus en plus violents et récurrents le projet ADAPT offre aux villes de la région transfrontalière de la Haute Tyrrhénienne des outils pour mieux prévenir et de gérer plus efficacement les inondations urbaines en améliorant les connaissances et les compétences des institutions en s'appuyant sur la société civile. L'élaboration de plans d'adaptation aux changements climatiques fondés sur l'implication des institutions publiques et des citoyens, l'expérimentation d'actions pilotes locales (infrastructures drainantes, systèmes de surveillance, gestion écosystémique) pour la réduction des risques et des dommages permet de disposer d'un plan global et partagé à la disposition des acteurs de toute la zone de coopération.</p>	
<p>Eléments clés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et renforcement des capacités, impliquant les citoyens, des référents techniques et politiques de l'administration publique via une sensibilisation au thème de l'adaptation au changement climatique, notamment sur les inondations urbaines. • Renforcement des capacités et des compétences des techniciens et des gestionnaires de l'aménagement du territoire, afin de concevoir des espaces urbains "résistants" aux risques induits par le changement climatique. • Elaboration de scénarios de changement climatique identification des vulnérabilités locales, planification de la résilience et actualisation des profils climatiques des villes via fondée sur des lignes directrices communes intégrant une analyse approfondie du contexte et des bonnes pratiques en Europe débouchant pour chaque zone urbaine impliquée sur son propre plan d'adaptation au changement climatique. • Mise en place de solutions d'adaptation communes reproductibles consolidation, à l'échelle transfrontalière, d'un plan transfrontalier disponible pour les villes italiennes et françaises q présentant une vulnérabilité aux inondations causées par des précipitations fortes et soudaines. • Expérimentation et site pilotes de solutions d'adaptation dans les villes intégrées au projet ADAPT notamment des infrastructures de drainage, des systèmes de surveillance et d'information, des plantations, des études et une cartographie des risques. 	
<p>Les enjeux</p> <p>Les évènements climatiques de plus en plus violents et fréquent obligent les villes de la région transfrontalière de la Haute Tyrrhénienne, entre l'Italie et la France, à non seulement combattre les causes du changement climatique, mais aussi à s'adapter à ses conséquences, ADAPT met à disposition de nouveaux outils partagés qui</p>	

améliore la résilience des villes fondée sur :

- De meilleures connaissances et plus de participation d'autorités locales, des acteurs socio-économiques et des citoyens ;
- Des résultats d'études et des analyses sur les dynamiques des phénomènes climatiques;
- Une planification urbaine des territoires organisée autour de lignes directrices partagées et l'adhésion à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie (Covenant of Mayors for Climate and Energy);
- Des expérimentations pilotes d'adaptation, de gestion et de prévention, notamment sur la capacité de drainage, sur la surveillance et sur l'information.

L'après

- Créer un réseau de nouvelles villes utilisatrices de la méthodologie et des résultats d'ADAPT et étendre les plans d'adaptation traitant des inondations urbaines.
- Diffuser et valoriser le plan transfrontalier et les lignes directrices ADAPT comme ressources utiles à disposition de toutes les villes côtières de la mer Haute Tyrrhénienne
- Capacité et possibilité de rassembler de nouvelles adhésions dans les années à venir, d'insister sur l'utilisation des lignes directrices ADAPT et du plan transfrontalier pour la réalisation de la partie du PAESC dédiée à l'adaptation.
- Introduction de critères de récompense pour la planification locale pour l'adaptation aux marchés publics local et régional dans la zone de coopération.

Personne contact : Elena Conti (ANCI Toscana) elena.conti@ancitoscana.it

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur

Site internet : <http://interreg-maritime.eu/web/adapt/projet>

Facebook : <https://www.facebook.com/ADAPTmaritime/>

YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCrc5aumEuRRJObyfNEbbPXg/featured>

Twitter : https://twitter.com/adapt_maritime

<https://www.youtube.com/watch?v=LMdk1eJEgiA>

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de Gestion Tél : 0039 055438 2577 Mail : marittimo1420@regione.toscana.it Adresse : Via Pico della Mirandola 22/24 50132 Firenze (Italie)</p>	<p>Secrétariat Conjoint Tél : 0039 055438 2577 Mail : marittimo1420@regione.toscana.it Adresse : Via Pico della Mirandola 22/24 50132 Firenze (Italie)</p>	<p>Autorité Nationale Monia Sanna Collectivité Territoriale Corse Direction de la Coopération et des Affaires Internationales Tél : (+33) 04 20 03 96 98 Mail : monia.sanna@isula.corsica</p>
--	---	--